

---

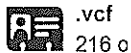
## Enquête publique

Didier TIERCELET <didier.tiercelet@orange.fr>

lundi 14 mai 2018 à 07:39 réception

À : modif1plu@orange.fr

---



Muriel et Didier Tiercelet

3 rue du Parmelan

74350 VILLY LE PELLOUX

Monsieur le Maire,

Le projet de développement du village est une très bonne chose mais pose notamment quelques questions relatives à la vie quotidienne. En effet, qu'avez-vous prévu auprès des instances EDF pour pallier aux microcoupures électriques que nous subissons de manière récurrente et plus particulièrement l'hiver ? L'accroissement du nombre de logements et de la population va nécessiter des besoins plus importants en approvisionnement électrique donc d'avantage de risque de coupures si rien n'est entrepris.

Dans le **Rapport de Présentation de l'Agence des Territoires**, page 38, cinq dysfonctionnements majeurs sont identifiés concernant la traversée du village par la RD2. Dans le projet de modification, rien n'apparaît pour tenter de sécuriser cette traversée. Certes, le déplacement de l'école et du restaurant scolaire est évoqué, mais quid de la sécurité des autres habitants de la commune ?

La RD2 est la seule voie du village à ne pas être règlementée à 30 Km/h. C'est pourtant la plus dangereuse et la plus potentiellement accidentogène[DT1]. C'est également la seule sur laquelle nombre d'automobilistes et de chauffeurs de poids lourds ne respectent même pas les 50 Km/h actuellement en vigueur ni même l'arrêt au feu rouge du carrefour de la Mairie. Un appareillage fixe de contrôle des vitesses serait à envisager.

Page 5 de la **Note de Présentation**, vous publiez des chiffres de fréquentation datant de 2013. Il serait opportun d'actualiser ce comptage car il a fortement évolué, notamment concernant les poids lourds. Beaucoup d'entre eux utilisent la RD2 à la seule fin de basculer de la sortie de l'autoroute vers la route de La Roche sur Foron et éviter ainsi la rocade d'Annecy.

Cette sur fréquentation engendre également un accroissement des **nuisances sonores dès 5h du matin**, heure à laquelle le balai des véhicules en relation avec la Société Excoffier commence à grand renfort de bruit de bennes qui tressautent sur les camions. De plus, l'état de la route n'arrange rien: les bouches d'évacuation des eaux sont toutes enfoncées de 5 à 10 cm sous le niveau du revêtement.

Dans le **Rapport de Présentation de l'Agence des Territoires** (page 106), les chiffres d'Air APS datent également de 2012/2013 et ne sont l'objet que d'une « extrapolation » qui conclue à une qualité de l'air globalement bonne pour la commune. Une mesure réelle et actualisée serait la bienvenue et probablement surprenante quant aux résultats.

Une révision du sens de circulation, voire une déviation de la traversée du village doit être impérativement étudiée pour la sécurité de tous. L'ajout de nouveaux logements va encore accroître le trafic.

Enfin, aucun élément chiffré n'apparaît sur ce projet de modification du PLU. Comment et par qui seront financés tous les investissements annoncés ?

Merci par avance pour les réponses que vous voudrez bien apporter.

Muriel et Didier Tiercelet

---

[DT1]

saisissez votre signature ici

Didier TIERCELET  
[didier.tiercelet@orange.fr](mailto:didier.tiercelet@orange.fr)